



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1988-1989

21 MARS 1989

PROPOSITION DE RESOLUTION

CONCERNANT LA BANQUE DE DONNEES RELATIVE AUX
MEMBRES DU PERSONNEL DU SECTEUR PUBLIC
DEPOSEE PAR M. **DEFOSSET** ET CONSORTS

PROPOSITION DE RESOLUTION

CONCERNANT LA BANQUE DE DONNEES RELATIVE AUX MEMBRES DU PERSONNEL DU SECTEUR PUBLIC

Le Conseil de la Communauté française,

— Considérant que par arrêté royal 141 du 30 décembre 1982, il a été décidé de centraliser au sein d'une banque de données toutes les informations que détiennent les personnes publiques dont le personnel est rémunéré directement ou indirectement à charge du budget de l'Etat; considérant que cette banque de données doit notamment contenir tous les renseignements relatifs au nombre d'emplois ou de fonctions correspondant à chaque grade ou fonction dans la fonction publique;

— Considérant qu'il est fondamental que cette banque de données puisse également fournir des renseignements précis sur la répartition linguistique dans la fonction publique;

— Invite l'Exécutif de la Communauté française à intervenir auprès du gouvernement national afin que soit ajoutée à l'arrêté royal du 30 décembre 1982 une disposition relative à la communication, par les personnes publiques visées à l'article 2 dudit arrêté, de tous renseignements et mises à jour concernant la répartition linguistique dans chaque grade ou fonction considérés.

L. DEFOSSET.
E. KLEIN.
F. ANTOINE.
G. CLERFAYT.